

## **Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 7 février**

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, **les 15 et 22 mars 2020**, il faut être inscrit sur les listes électorales **avant le 7 février 2020**.

On peut s'inscrire en ligne ([rubrique « Mes démarches » du site ville-sevran.fr](#)), par correspondance ou au centre administratif Paul-Eluard en apportant les pièces à fournir.

Nous constatons que certaines et certains d'entre vous, vous inscrivez plusieurs fois sur la liste liste électorale : sachez qu'il est inutile de vous réinscrire lorsque vous vous êtes déjà inscrit, car nous sommes alors contraints de procéder à des radiations pour les inscriptions superfétatoires.

Avant de commencer la démarche, merci de vérifier au préalable que vous êtes inscrits et qu'il n'y a pas d'erreurs sur votre carte électorale.

Pour gagner du temps au guichet, on peut amener les formulaires remplis, [téléchargeables sur le site de la Ville](#).

Voici la liste des documents à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité recto/verso ou passeport) **en cours de validité**
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, quittance de loyer non manuscrite...) de moins de trois mois
- + Pour les femmes mariées : le livret de famille
- + Pour les personnes domiciliées chez leurs parents : justificatif de domicile de moins de trois mois et attestation sur l'honneur des parents, pièce d'identité de l'hébergeant
- + Pour les ressortissants de l'Union européenne : la carte de séjour.

A 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Sinon, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Tout déménagement, même à l'intérieur de la commune, nécessite de se ré-inscrire sur les listes électorales.

**Direction de la Population Centre administratif Paul-Eluard 26 avenue du Général-Leclerc 01 49 36 52 00**, [demarches-administratives@ville-sevran.fr](mailto:demarches-administratives@ville-sevran.fr)

*Horaires d'ouverture : Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h et 13h-17h30 Vendredi : 8h30-12h et 13h-18h Samedi : 8h30-12h Fin de la prise en charge des demandes 15 minutes avant la fermeture*



## **Centre administratif Paul-Eluard**

Email

[demarches-administratives@ville-sevran.fr](mailto:demarches-administratives@ville-sevran.fr)

Téléphone

[01 49 36 52 00](tel:0149365200)

Adresse

26 avenue du Général-Leclerc

93270 SEVRAN

France

### **Horaires :**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12h et 13h à 18h

Samedi : 8h30 à 12h

Publié le 28 janvier 2020